

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 novembre 2025 à 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, le vingt-huit octobre, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Madame VIARD Annie, Maire.

Liste des délibérations

Numéro Délibération	Objet	Vote
2025-31	MODIFICATION DU TARIF DE PARTICIPATION A LA SOIREE DANSANTE	Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT :

- 1/ Signature d'un marché d'assurances avec la SMACL, pour 12 616,41 € TTC la 1ère année. Durée du contrat : 3 ans
- 2/ Droit de préemption urbain : 16 DIA [déclarations d'intention d'aliéner] reçues depuis le début de l'année. La Maire a renoncé à la préemption des biens.
- 3/ Concessions de cimetière : 1 renouvellement de concession pour 30 ans
- 4/ Paiement d'honoraires : cabinet d'expertise pour les fissures de l'église : 2 520 €

Médecin expert pour un agent : 360 €

Annie VIARD
Maire de Guermantes



Affiché le : 1011 2025